

Bourth > Becquet de l'Iton



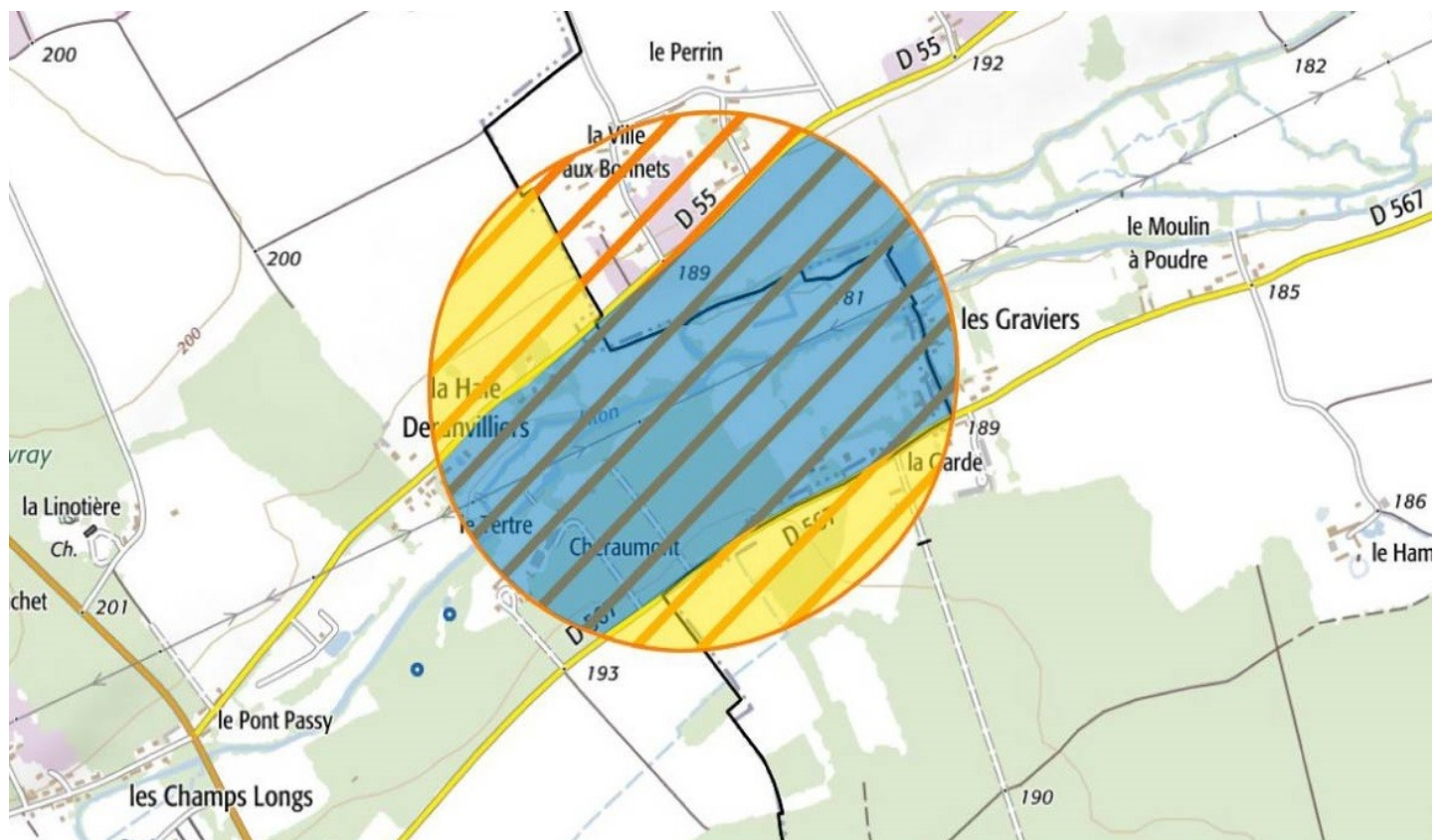
Il n'y a pas d'autres protections sur la commune.

Le Becquet de l'Iton est protégé depuis le 14 octobre 2002 en tant que monument historique inscrit.

C'est un ouvrage en maçonnerie, composé d'un bassin et d'un système de répartition des débits, qui sépare l'Iton en deux bras forcés à débits égaux, l'un de 13,5 km se dirigeant vers Breteuil et l'autre de 16,5 km vers Verneuil-sur-Avre. Cet ouvrage ressemble à un épi ou à un bec d'où son nom « le Becquet ».

Le Becquet a été construit au XII^e siècle par Henri I^{er} Beauclair, duc de Normandie et Roi d'Angleterre, pour amener l'eau de l'Iton vers la ville nouvelle de Verneuil. Cet ouvrage fait suite au canal que Guillaume le Conquérant avait fait creuser au siècle précédent pour alimenter les fossés de Breteuil, l'autre place forte créée pour assurer la défense des frontières du Duché de Normandie.

Le Becquet de l'Iton se trouve situé dans un écrin de verdure, secteur naturel préservé qu'il convient de protéger de toute urbanisation.



périmètre de protection	site naturel inscrit	Zone inconstructible sauf fortes prescriptions	Zone constructible avec prescriptions	zone de projet d'aménagement urbain	zone de champs à préserver
site naturel classé	perspective/ axe de vue	voie / allée urbanisée à préserver	voie/ allée arborée à préserver	zone naturelle/forêt à conserver	

Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Vue éloignée



Bassin



Système de répartition des débits



Bassin et bras forcé de l'Iton



Épi ou bec donnant son nom au Becquet



Vue sur les deux bras forcés de l'Iton

Pour la zone
bleu foncé dans le
périmètre de 500m

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seul les travaux d'entretien du monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.
L'évolution des constructions existantes sur ce secteur doit se faire dans la poursuite du style existant.

Pour le reste du
périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Abords immédiats et environnement

